



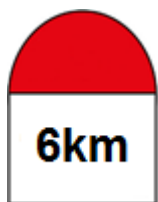
L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE BURNHAUPT-LE-HAUT *Haut-Rhin*

Vous invite

**SAMEDI 5 JANVIER 2019
&
DIMANCHE 6 JANVIER 2019**



41^{ème} MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE



Membre de la FFSP N° F0217
Visa FFSP n° 2019-68-287H

La F.F.S.P. sur Internet : <http://ffsp.fr> - E-mail : contact@ffsp.fr -  [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Groupama



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel du 20 juin 2006
Reconnue de Mission d'Utilité Publique N° 012156 du 2 août 2001

Imprimé par les soins de l'association - Ne pas jeter sur la voie publique

DÉPART ARRIVÉE	Foyer Martin STUDER 24, rue Binnen 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT <i>France</i>
HORAIRES	Départ de 8H00 à 14H30 Arrivée limitée à 17H30. La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques. Sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.
PARCOURS	11 km et 6 km, à travers plaine, vallon, forêt, sans difficulté particulière. Ouvert à tous, sans exception, sans limite d'âge. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.
LICENCE DE PARTICIPATION	La licence de participation F.F.S.P. est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenirs de 2,- € . Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
ASSURANCE	La FFSP est garantie en RC auprès de GROUPAMA. L'Amicale décline toute responsabilité en cas de maladie, de vol ou d'accident. L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé.
RAVITAILLEMENT	Boissons et petites collations gratuites au premier point de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.
SECOURISME	Assuré par les Sapeurs-Pompiers. Faites le 112 pour les urgences.
AVIS IMPORTANTS	Ne quittez pas les chemins balisés. Ne pas fumer, ni allumer de feu sur le parcours. Respectez les instructions de sécurités et le code de la route. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
PRÉSIDENT DE L'AMICALE	Nicolas GEISSER 6, rue de l'Église, 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT. Tél.: 06.08.82.03.32, E-mail nicolasgeisser68@gmail.com

START UND ZIEL	Foyer Martin STUDER 24, rue Binnen 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT <i>France</i>
STARTZEIT	Von 8H00 bis 14H30 für die Wanderstrecke Zielschluss 17H30.
WANDERSTRECKE	11 km ohne besondere Schwierigkeit . Geeignet für alle; die Kinder unter 10 Jahre müssen begleitet sein..
STARTGEBÜHR	Nur IVV Abzeichen 2,- €
HAFTPFLICHT	Die FFSP ist in zivilrechtlicher Haftung durch Groupama versichert. Die Teilnahme an der Veranstaltung ist Erklärung guter Gesundheit wert
VERPFLEGUNG	Jeder Teilnehmer mit Startkarte erhält kostenlos Getränke und einen kleinen Imbiss an der ersten Kontrollstelle. Speisegelegenheit bei der Ankunft.
SANITÄTSDIENST	Assuré par les Sapeurs-Pompiers. Faites le 112 pour les urgences.
EMPFEHLUNGEN	Rauchen und Feuer zünden auf der Strecke ist verboten. Hunde müssen an der Leine gehalten werden
PRÉSIDENT DE L'AMICALE	Nicolas GEISSER 6, rue de l'Église, 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT. Tél.: 06.08.82.03.32, E-mail nicolasgeisser68@gmail.com